

FICHE TECHNIQUE : EAU À USAGE AGRICOLE

Les eaux à usage agricole (irrigation, application de produits chimiques agricoles, etc.) constituent un élément essentiel à la production des fruits et des légumes. Par contre, l'eau peut être une source de contamination d'origine biologique ou chimique. Le risque de contamination varie selon la qualité de la source d'eau à usage agricole et la façon dont l'eau est stockée, manipulée et utilisée.

Q : À quoi devrais-je m'attarder lorsque j'évalue ma source d'eau d'irrigation?

R : Vous devriez vous assurer de l'absence de contamination d'origine biologique ou chimique autour de votre source d'eau et en amont (si vous utilisez l'eau d'un canal, d'un ruisseau ou d'une rivière). L'équipement d'irrigation doit aussi être évalué (par ex., placement de l'équipement de captage, entreposage de boyaux lorsqu'ils ne sont pas utilisés). Si vous utilisez l'eau d'un puits, assurez-vous qu'il est en bon état et qu'il fonctionne bien (tuyauterie intacte et adéquate) et que le terrain autour de la tête du puits est bien profilé. Utilisez la charte incluse dans votre guide du programme CanadaGAP® (annexe K – Évaluation de la source d'eau à usage agricole) pour vous aider.



Q : Qu'est-ce que je peux faire pour éloigner les animaux de ma source d'eau à usage agricole?

R : Bien que vous ne puissiez peut-être pas empêcher tous les animaux sauvages d'avoir accès à votre source d'eau, vous pouvez prendre certaines mesures pour réduire les risques. Des berges abruptes ou enrochées autour d'un étang ou d'un canal peuvent dissuader les oiseaux d'y nicher et empêcher les autres animaux sauvages comme les chevreuils d'y avoir accès. Il peut être utile d'utiliser un filet pour les plus petits étangs. L'installation d'obstacles tels une clôture ou un fossé peut aussi réduire l'accès à la source d'eau, en particulier par les animaux domestiques et pour les petites étendues d'eau.

Q : Si je pense qu'il y a un problème avec mon eau à usage agricole, est-ce que je peux tout de même l'utiliser?

R : Si les résultats d'analyse d'eau sont supérieurs à les lignes directrices pour la qualité de l'eau d'irrigation, cela ne veut pas dire que votre production est automatiquement contaminée. Certaines méthodes d'irrigation et cultures risquent davantage d'être contaminées par une eau d'irrigation de mauvaise qualité. Par exemple, l'irrigation goutte-à-goutte pose moins de risque que l'aspersion sur feuillage et certaines cultures sont plus facilement contaminables que d'autres. Si vous utilisez l'aspersion sur feuillage, en particulier sur des cultures plus à risque, et qu'un résultat d'analyse indique un problème, arrêtez d'utiliser votre source d'eau jusqu'à ce que vous ayez repéré et résolu le problème de contamination, puis effectuez une nouvelle analyse pour vous assurer de la qualité de l'eau. Si votre eau obtient un résultat positif pour la présence de pathogènes tels le *E. coli* O157:H7 ou la salmonelle, arrêtez d'utiliser cette eau

immédiatement. Il vous est fortement recommandé d'obtenir les conseils d'un expert si les résultats d'analyse de votre eau d'irrigation indiquent la présence de bactéries pathogènes ou si votre eau est souvent ou constamment contaminée.

Q : Dois-je faire analyser mon eau à usage agricole?

R : Bien que non requise, l'analyse des eaux d'irrigation est fortement recommandée. Elle permet d'obtenir un aperçu général de la qualité de l'eau et de déterminer la présence de toute contamination. La qualité de l'eau de surface, en particulier celle des eaux vives (comme les rivières), est extrêmement variable; les analyses ne donnent qu'une indication de la situation à un moment précis. L'analyse des eaux permet également de prouver la diligence raisonnable du producteur. Les lignes directrices pour l'analyse d'eau d'irrigation vous sont fournies à l'annexe G – Analyse d'eau de votre guide du programme CanadaGAP.

Q : J'ai décidé de contrôler la qualité de l'eau utilisée pour la production. À quel endroit dois-je échantillonner l'eau?

R : Prélevez l'échantillon à l'endroit où l'eau vient en contact avec le produit, comme la buse d'irrigation ou la gaine perforée. Vous pourrez ainsi déterminer si la source ou la tuyauterie est contaminée. Vous pouvez aussi prélever un échantillon de la source, mais vous ne saurez pas si la tuyauterie est contaminée. Si vous échantillonnez dans un système d'irrigation, laissez le système fonctionner durant au moins 15 minutes avant d'effectuer votre prélèvement au bout de la gaine perforée ou de la buse du gicleur. Si vous échantillonnez l'eau de surface, utilisez un seau ou une tasse d'échantillonnage afin d'effectuer le prélèvement le plus près possible de la prise d'eau.

Q : Que puis-je faire d'autre si j'ai des problèmes avec mon eau d'irrigation?

R : Si l'analyse de la source indique que l'eau est contaminée, utilisez une autre source. Si cela est impossible, considérez les mesures suivantes :

- **Contrôlez le ruissellement** en profilant le terrain de façon à ce que le ruissellement s'écoule à l'opposé de la source d'eau.
- **Créez des zones tampons** en installant des bandes ou des fossés engazonnés ou des écrans végétaux.
- **Contrôlez le fumier** en effectuant l'épandage du fumier par temps sec et en l'enfouissant dans les 24 heures suivant l'épandage.
- **Respectez une bande** sans fumier d'au moins 10 m de largeur autour des sources d'eau.
- **Prévenez les risques d'origine chimique** en vous assurant que l'équipement est bien entretenu et qu'il n'est pas nettoyé, réparé ou vidé dans un endroit qui risquerait de mener à la contamination de votre source d'eau.
- **Entreposez l'équipement et les boyaux d'irrigation** à l'écart des sources potentielles de contamination (fumier, animaux domestiques, produits chimiques, etc.).
- **Installez un système d'aération** ou de filtration.

- **Irriguez le matin pour favoriser** l'assèchement rapide et réduire la survie des pathogènes en les exposant aux rayons ultraviolets.

- **Espacez le plus possible l'irrigation** ou l'épandage de fumier de la récolte.

- **Assurez-vous** que vos installations septiques fonctionnent adéquatement.

- **Obtenez les conseils** d'un expert en matière d'options de traitement de l'eau.



SOURCES DE CONTAMINATION D'ORIGINE BIOLOGIQUE

- Animaux et oiseaux sauvages (p. ex., chevreuils) ou domestiques (p. ex., bétail, chiens).
- L'entreposage incorrect du fumier chez vous ou chez vos voisins.
- Autres sources de contamination fécale comme des aires de camping, des toilettes extérieures, des champs d'épuration.
- Usage récréatif (p. ex., natation et navigation).
- Équipement de captage de l'eau d'irrigation ramassant des sédiments contaminés avec l'eau



SOURCES DE CONTAMINATION D'ORIGINE CHIMIQUE

- Eaux de ruissellement et entraînement des produits chimiques agricoles sur le site ou les sites avoisinants.
- Entreposage inadéquat de produits chimiques ou d'équipement.
- Usages industriels en amont (p. ex., site d'enfouissement).

CANADAGAP®

Programme CanadaGAP
245, place Menten, bureau 312
Ottawa (Ontario) • K2H 9E8
Tél. : (613) 829-4711 • Téléc. : (613) 829-9379
info@canadagap.ca • www.canadagap.ca